

**SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MAI 2013**

L'an deux mil treize, le lundi 13 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 avril 2013, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, V. FRÉDÉRIC, P. BARTHOUD, S. BLANCHARD, H. BOISSON, C. GOUIN, B. GUILLET, M. LAURAINÉ et S. LAVILLE.

Absents excusés : Stéphane GENAUDEAU qui a donné pouvoir à Bernard GUILLET et Pierrick GENEAU

Secrétaire de séance : Mariannick LAURAINÉ

Le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2013 est adopté à l'unanimité.

2013/05/01 - CONVENTION FRANCE TELECOM POUR ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX À ORVILLE

Dans le cadre de l'effacement du réseau téléphonique à Orville, il convient de signer une convention ayant pour objet de fixer les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux.

À l'unanimité, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer la convention avec Orange et tout document relatif à cette affaire.

2013/05/02 - ACHAT RÉSERVE FONCIÈRE

Monsieur le Maire propose l'achat d'une parcelle d'environ 10 000 m² à côté du lotissement actuel. Une estimation a été donnée par le service des Domaines. Après en avoir délibéré, le conseil propose l'achat à 6 € le m².

2013/05/03 - ÉTUDE POUR LA TRAVERSE DU BOURG

Dans le cadre de la traverse du Bourg, il convient d'engager une étude dont le coût, pour la commune, est estimé à 30 % de 4 200 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2013/05/04 - MUR DERRIÈRE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire fait part du devis reçu du Centre Social de Pons et qui présente 2 options.

Option 1 : Coût 968 € sans les matériaux pour refaire le mur à l'identique.

Option 2 : 1 538 €, moellons à trouver, avec surélévation du mur pour le mettre à niveau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal choisit l'option 2 à l'unanimité et charge Monsieur le

Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

2013/05/05 - SUBVENTION VOIRIE

Dans le cadre des subventions du Conseil Général pour la voirie communale, la commune de St-Seurin de Palenne a obtenu 25 % pour un montant de 8 000 € HT de travaux.

Monsieur le Maire est chargé de signer tout document relatif à cette affaire.

2013/05/06 - SUBVENTION POUR LOTISSEMENT

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient d'octroyer une subvention de 41 126 € au budget principal du lotissement.

En effet, le prix de vente des lots n'était pas suffisamment élevé pour couvrir la totalité des dépenses nécessaires.

La création d'espaces verts et la sous-évaluation de la viabilisation et de la voie d'accès ont engendré des dépenses supplémentaires qui ont été alourdies par la vente de 4 terrains au lieu de 5.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, vote une subvention de 41 126 € non soumise à TVA s'agissant d'un virement financier interne.

2013/05/07 - INDEMNITÉ RECENSEMENT

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 février dernier par laquelle le conseil municipal avait déterminé une indemnité de recensement nette. Du fait du calcul des cotisations effectués par le logiciel, il convenait de fixer un montant brut et propose que la somme de 476,30 € soit allouée à Nelly DESAPHIS.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

2013/05/09 - QUESTIONS DIVERSES

- Présentation d'un support containers proposé par la CDCHS pour un achat groupe : décision reportée.
- Tirage des jurés d'Assises : le 30 mai à 16 h.
- Réception des études IMPACT environnement et TOPO16 pour la rue des Jardins Fleuris.
- Plants récupérés auprès des services techniques de Pons : plantation jeudi après-midi par les dames bénévoles de la commune.
- Impasse des Champs : à tondre.
- Disparition du panneau STOP sur route de Borlut, de St Seurin à Pérignac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 40.